

Paris, le 20 décembre 2016

## Round de négociation pour les producteurs de lait : ne signons pas à n'importe quel prix !

***Depuis début décembre et ce jusqu'au 31, les organisations de producteurs (OP) – intermédiaires entre production et transformation – négocient avec les industriels le prix du lait payé aux agriculteurs sur le premier trimestre de l'année 2017. Malgré un climat de forte tension, nous encourageons les OP à ne céder ni devant des prix indécents, ni face à la pression des industriels.***

Les indicateurs de marché affichent une augmentation des cours mondiaux du prix du lait, mais ne se traduisent pas sur les fiches de paie des agriculteurs. Pourtant, de grands industriels européens, comme Friesland Campina, ont fait l'effort de répercuter cette hausse sur l'amont de la filière. Les industriels français doivent aussi faire bénéficier à leurs fournisseurs les hausses de prix.

Plusieurs organisations de producteurs ont partagé leurs inquiétudes face à des laiteries peu ouvertes aux négociations. « *On le sait, les moyens de pression des industriels laissent peu de marge de manœuvre aux OP. Qui plus est, les laiteries sont en situation d'oligopole sur leur territoire* » explique Yohann Barbe, responsable du dossier lait pour Jeunes Agriculteurs.

Il est aussi question du devenir de la production laitière en France : sans prix rémunérateur et après un an et demi de crise économique, il est grand temps d'insuffler un nouvel élan à la filière pour attirer des jeunes. « *Nous devons envoyer un signal positif aux éleveurs dès le début de l'année 2017 et établir des relations commerciales saines entre producteurs et transformateurs.* » rappelle Jérémy Decerle, président de Jeunes Agriculteurs.

L'adoption de la loi Sapin le 9 décembre dernier est une avancée pour la profession, qui attend impatiemment l'entrée en vigueur de ses mesures. Cette nouvelle loi rend désormais obligatoire la transparence d'un prix moyen annuel payé aux producteurs, dans les négociations entre la grande distribution et industriels. Espérons que les distributeurs respecteront la marge de chacun des acteurs de la filière.

### Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | [cfaure@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:cfaure@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.